

**TOURAINÉ  
ENTRAIDE**  
Association Intermédiaire

SIRET : 34317974300038  
APE : 8899B  
N° Convention IAE : AI03722001A0  
N° Déclaration SAP : 343179743

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

Présidente : Joëlle BOIVIN

Siège social : 52 rue Eugène Guoin 37230 Fondettes  
Antenne : 2 rue de la Tour 37400 Amboise  
Antenne : 31 avenue du Maine 37110 Château-Renault

Rapport d'activité 2022 par :  
Priscilla PANDORE  
Coordinatrice, Responsable  
administratif

# Évènements marquants de l'année 2022

- **NOUVEAUX ADMINISTRATEURS :**

- Élus en 2022 : Béatrice HATIER, Jean-Pierre KUBIAK-MORIN, Jeanine JUNG, Jacqueline MOISSON
- Départs en 2022 : M. et Mme MAINTIER, Mme ARCHAMBAULT, Mme ROCHER.
- Mme ROULLET quitte le conseil d'administration et devient Présidente d'honneur.

- **SALARIES PERMANENTS :**

- Démission : 1 personne.
- Réorganisation des postes : Priscilla PANDORE reprend le poste de Responsable administratif. Redistribution des tâches au sein de l'équipe des permanents.
- Recrutements de conseillers en insertion professionnelle : Alicia LAMY (CDD de mai à novembre 2022), puis de Camille BONNY en CDI au 1<sup>er</sup> décembre 2022.

# Organigramme



**Lucienne ROULLET**  
Présidente  
d'honneur



**Joëlle BOIVIN**  
Présidente



**Béatrice HATIER**  
Vice-Présidente



**Jean-Pierre  
KUBIAK MORIN**  
Trésorier



**Etienne KERGASTEL**  
Trésorier adjoint

+ André COZIAN,  
Secrétaire

+ Jeanine JUNG,  
Secrétaire adjointe

+ Cyril ROULLET,  
Administrateur

+ Jacqueline MOISSON,  
Administratrice



**PANDORE Priscilla**  
Responsable administratif



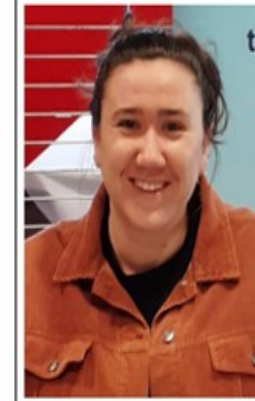
**GALOPIN Brigitte**  
Responsable antenne  
d'Amboise



**Marie Christine  
MANTEL**  
Chargée d'emploi et  
de placement  
AMBOISE



**Antoine TUFFREAU**  
Conseiller en Insertion  
Professionnelle



**Camille BONNY**  
Conseillère en  
transition  
professionnelle

## Ressources humaines 2022 : Les salariés en insertion professionnelle

- **Effectif** : 117 salariés en insertion, soit 22,62 ETP (23,73ETP en 2021)
- **Recrutement** : 94 salariés recrutés (58 en 2021)
- **Départs** : 34 salariés sortis en CDI, CDD, formations, sorties positives, maladie...
- **Heures annuelles**: 36 350 heures (38139 heures en 2021)
- **Masse salariale** : 444 285 €
- **Métiers exercés** : ménage, aide à domicile, jardinier, bricoleur, factotum, peintre, nettoyage, manutention, surveillance de nuit, employé polyvalent de restauration,...
- **Formations suivies** : remise à niveau des savoirs de base
- **Cartes Kdos** attribuées selon le résultat de l'année à l'initiative du comité social économique : 8771€.

# Salariés en insertion – caractéristiques et sorties

Caractéristiques	2021	2022	EVOLUTION
Total des heures de mise à disposition	38139	36350	-4,69%
Nombre d'Equivalent Temps Plein (1ETP=1607h)	23,73	22,62	-4,68%
Nombre de personnes mises à disposition	140	117	-16,43%
Dont 1 <sup>ère</sup> mise à disposition	58	94	62,07%
Femmes	99	84	-15,15%
Hommes	41	33	-19,51%
Bénéficiaires du RSA	29	33	13,79%
Bénéficiaires de l'ASS	7	3	-57,14%
Reconnus travailleurs handicapés	17	11	-35,29%
Moins de 26 ans	9	3	-66,67%
Plus de 50 ans	70	67	-4,29%
Niveau égal ou inférieur au CAP	119	99	-16,81%

SORTIES	2021	2022	EVOLUTION
Total des sorties de la structure	42	34	baisse
Dont personnes ayant réalisées +150h (sorties retenues par la DIRECCTE)	8	10	augmentation
<b>Sorties dynamiques (durables + transitions + positives)</b>	<b>75%</b>	<b>60,00%</b>	<b>Objectif 60 % atteint</b>
Sorties dans l'emploi durable (CDI, CDD+6 mois, création entreprise, entrée dans la fonction publique)	62,50%	30,00%	baisse
Sorties dans l'emploi de transition (CDD-6 mois et contrats aidés)	0%	30,00%	augmentation
Sorties positives (formation, autre SIAE, retraite)	12,50%	0,00%	baisse
Autres sorties (sans nouvelle, chômage, inactif)	25%	40,00%	augmentation

## Ressources humaines 2022 : Les salariés permanents

- **Effectif** : 7 salariés permanents, soit 3,65 ETP. (5 permanents en 2021, soit 3,66 ETP)
- **Recrutement** : 2 conseillères en insertion professionnelle
- **Départs** : 2 personnes
- **Heures annuelles** : 6647,25 H (6659,12H en 2021)
- **Temps dédié au suivi accompagnement** : 40 %
- **Temps dédié au travail administratif** : 60 %
- **Masse salariale** : 113 334 € (105 117,61€ en 2021)
- **Formations suivies** : Droit des associations intermédiaires
- **Activités exercées** : suivi-accompagnement des salariés, accueil des candidats et des clients, suivi des mises à disposition, administratif lié à la création des contrats de travail et de prestation de services, relations partenariales avec les prescripteurs emploi, payes, facturations, comptabilité... Pas d'externalisation, tout est réalisé par les salariés permanents.

# Le suivi-accompagnement social et professionnel

- **Touraine Entraide est une association intermédiaire (code du Travail, art. L5231-7 et suivants)** qui a pour objet l'emploi de personnes rencontrant des difficultés d'insertion sociale et professionnelle particulières ET leur accompagnement social et professionnel. L'objectif est de permettre à ces personnes leur accès à une meilleure situation sociale et professionnelle. L'objectif est donc la sortie de Touraine Entraide pour accéder à un emploi, une formation, une création d'activité...
- **Durée des parcours d'insertion** : 2 ans, prolongeable lorsque la situation sociale et professionnelle le justifie. Cette durée a été fixée par la loi 2020 réformant les parcours d'insertion par l'activité économique, effective depuis novembre 2021.
- **Modalités d'accompagnement** : entretiens individuels, suivi des missions de travail, évaluations, techniques de recherche d'emploi, travail sur le projet professionnel, mise en lien avec les partenaires externes pour résolution de problématiques spécifiques (langue, mobilité, aide administrative, droit...), proposition d'offres d'emploi et de formations.
- **Mission complémentaire extérieure à Touraine Entraide** : Participation aux commissions RSA de la maison de la solidarité d'Amboise : étude des situations de bénéficiaires du RSA du territoire.



# Prestations de service

- **Chiffre d'affaires : 696 000€.**
- **471 clients adhérents** : 89,5 % de clients particuliers, 10,5 % de clients professionnels.
- **Les salariés en insertion sont mis à disposition** chez des particuliers, dans des associations, collectivités ou entreprises afin d'exercer des tâches ponctuelles ou régulières.
- **Suivi des mises à disposition** : les clients sont accueillis et nous recueillons leurs besoins exhaustifs sur les missions demandées. Des visites sur place peuvent être organisées sur demande où lorsque la situation le nécessite. Des évaluations sont proposées aux clients pour connaître leur satisfaction vis à vis des salariés ou de l'association : entretiens téléphoniques, questionnaires de satisfaction, visite sur site si besoin.
- **Sécurité** : dans le cadre de la mise à disposition, le client doit fournir les équipements de protection individuels et fournir le matériel nécessaire sécurisé. Touraine Entraide fournit par défaut gants, blouse et chaussures de sécurité pour les activités les plus fréquentes (nettoyage, jardinage). Les clients nous préviennent au moindre incident. Une note d'information de rappel sur la sécurité a été envoyé à tous les clients en 2022.



## Autres actualités 2022 1/2

- **Ouverture de l'Avance immédiate** : Entrée dans le dispositif en Sept 2023. Les Urssaf et les Impôts permettent aux Particuliers de bénéficier immédiatement du Crédit d'impôt Service à la personne, donc de payer uniquement la moitié de leur facture. Ceci est une réussite car réduit le délai de paiement des clients. La gestion de l'Avance immédiate une fois comprise est simple d'utilisation. 20 % des clients Particuliers ont demandé à en bénéficier. Il faudra prévoir une nouvelle campagne d'information en 2023.
- **Contribution à la formation professionnelle** : la collecte s'effectue à partir de 2022 par l'Urssaf. Avant, les cotisations étaient à verser à l'organisme paritaire Uniformation. Ce dernier reste notre interlocuteur pour la gestion des dossiers d'action de formation.
- **Levée du doute sur la contribution OETH** : les objectifs en matière d'effectif bénéficiant de l'obligation emploi des travailleurs handicapés sont remplis (supérieur à 6%) donc pas de taxe à payer pour l'année 2021.
- **Redressement Urssaf portant sur l'année 2020 relatif au calcul de la Réduction générale** : suite à une erreur de paramétrage, Touraine Entraide a payé 11000€ de redressement.

## Autres actualités 2022 2/2

**Révision des postes des Permanents et des outils utilisés, notamment :** Répartition équitable du suivi-accompagnement entre les salariés, suppression d'un logiciel de travail peu utilisé, formation des nouveaux permanents et formation aux nouvelles tâches exercées.

- **Accentuation du suivi-accompagnement** et accompagnement dans la compréhension du nouveau parcours Pass IAE (loi 2020).
- **Nouvelles modalités de communication entre le Administrateurs et les Permanents :** les Administrateurs se réunissent tous les 2 mois, la Présidente fait le point toutes les semaines avec la responsable administratif ; les Permanents se réunissent tous les 2 mois et se réunissent aussi en visioconférence.
- **Adhésion à l'UNAI Union Nationale des Associations Intermédiaires :** apport d'éclairages juridiques adaptés à notre activité, formations sur le droit du travail, veille juridique, disponibilités et porte-parole des associations à l'échelle nationale.
- **Participation aux actions du collectif Touraine Insertion :** Échanges de pratiques entre conseillers, réponse à des appels d'offres (collèges, lycées, entreprises spécialisées...), actions de formation des salariés permanents et en insertion.
- **Résultat comptable :** perte de 9007€ (voir rapport financier).

## Enjeux et projets 2023

- Le recrutement : augmenter notre visibilité pour pouvoir recruter de nouveaux candidats.
- Être attentif au maintien des heures d'activité.
- Réussir la transformation des parcours d'insertion en sorties dynamiques et travailler à contrebalancer les fins de contrat en augmentant le chiffre d'affaires.
- Soigner les relations avec les partenaires institutionnels et sociaux car seul on va vite mais ensemble on va plus loin !
- Organisation des élections CSE.
- Entrée dans le programme **SEVE Emploi** pour dynamiser notre démarche d'insertion, l'orienter vers le tissu économique et l'emploi durable.